



VARENNES

## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

Règlement 980 décrétant les exigences requises pour procéder à un branchement au réseau d'égout sanitaire et/ou pluvial ainsi qu'à un branchement au réseau d'aqueduc

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Varennes le 7 juillet 2025.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 9 juillet 2025.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*

Mylène Rioux, OMA

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 9 juillet 2025 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 9 juillet 2025

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*

Mylène Rioux, OMA